

glissé dans ma grande étuve, j'élevai graduellement la température à 75 degrés centigrades. Je n'osai dépasser ce chiffre, de peur d'altérer l'albumine, de la rendre insoluble, et d'ôter aux tissus la faculté de reprendre l'eau nécessaire au retour de leurs fonctions.

J'avais eu soin de disposer un appareil convenable pour que l'étuve fût constamment traversée par un courant d'air sec. Cet air s'était desséché en traversant une série de flacons remplis d'acide sulfurique, de chaux vive et de chlorure de calcium.

Après une semaine passée dans l'étuve, l'aspect général du corps n'avait pas changé, mais son poids s'était réduit à 40 livres, vêtement compris. Huit autres jours n'amenèrent aucune déperdition nouvelle. J'en conclus que la dessiccation était suffisante. Je savais bien que les cadavres momifiés dans les caveaux d'église depuis un siècle ou plus finissent par ne peser qu'une dizaine de livres ; mais ils ne deviennent pas si légers sans une notable altération de leurs tissus.

Le 27 février, je plaçai moi-même M. le colonel dans les boîtes que j'avais fait faire à son usage. Depuis cette époque, c'est-à-dire pendant un espace de neuf ans et onze mois, nous ne nous sommes jamais quittés. Je l'ai transporté avec moi à Dantzig, il habite ma maison. Je ne l'ai pas rangé à son numéro d'ordre dans ma collection de zoologie, il repose à part, dans la chambre d'honneur. Je ne confie à personne le plaisir de renouveler son chlorure de calcium. Je prendrai soin de vous jusqu'à ma dernière heure, ô monsieur le colonel Fougas, cher et malheureux ami ! Mais je n'aurai pas la joie de contempler votre résurrection. Je ne partagerai point les douces émotions du guerrier qui revient à la vie. Vos glandes lacrymales, inertes aujourd'hui, ranimées dans quelques jours, ne répandront pas sur le sein de votre vieux bienfaiteur la douce rosée de la reconnaissance. Car vous ne rentrerez en possession de votre être que le jour où je ne vivrai plus !

Peut-être serez-vous étonné que, vous aimant comme je vous aime, j'ai tardé si longtemps à vous tirer de ce profond sommeil. Qui sait si un reproche amer ne viendra pas corrompre la douceur des premières actions de grâces que vous apporterez sur ma tombe ? Oui, j'ai prolongé sans profit pour vous une expérience d'intérêt général. J'aurais dû rester fidèle à ma première pensée et vous rendre la vie aussitôt après la signature de la paix. Mais quoi ! fallait-il donc vous renvoyer en France quand le sol de votre patrie était couvert de nos soldats et de nos alliés ! Je vous ai épargné ce spectacle si douloureux pour une âme comme la vôtre. Sans doute vous auriez eu la consolation de revoir, en mars 1815, l'homme fatal à qui vous aviez consacré votre dévouement ; mais êtes-vous bien sûr que vous n'eussiez pas été englouti avec sa fortune dans le naufrage de Waterloo ?

Depuis cinq ou six ans, ce n'est plus ni votre intérêt, ni même l'intérêt de la science qui m'a empêché de vous ranimer, c'est... pardonnez-le-moi, monsieur le colonel, c'est un lâche attachement à la vie. Le mal dont je souffre, et qui m'en portera bientôt, est une hypertrophie du cœur, les émotions violentes me sont interdites. Si j'entreprenais moi-même cette grande opération, dont j'ai tracé la marche dans un programme annexé à ce testament, je succomberais sans nul doute avant de l'avoir terminée ; ma mort serait un accident fâcheux qui pourrait troubler mes aides et faire manquer votre résurrection.

Rassurez-vous, vous n'attendrez pas longtemps. Et, d'ailleurs, que perdez-vous à attendre ? Vous ne vieillissez pas, vous avez toujours vingt-quatre ans, vos enfants grandissent ; vous serez presque leur contemporain lorsque vous renaîtrez ! Vous êtes venu pauvre à Liebenfeld, pauvre vous êtes dans ma maison de Dantzig, et mon testament vous fait riche. Soyez heureux, c'est mon vœu le plus cher.

J'ordonne que, dès le lendemain de ma mort, mon neveu, Nicolas Meiser, réunisse par lettre de convocation les dix plus illustres médecins du royaume de Prusse, qu'il leur donne lecture de mon testament et du mémoire y annexé, et qu'il fasse procéder sans retard, dans mon propre laboratoire, à la résurrection de M. le colonel Fougas. Les frais de voyage,

de séjour, etc., etc., seront prélevés sur l'actif de ma succession. Une somme de deux mille thalers sera consacrée à la publication des glorieux résultats de l'expérience, en allemand, en français et en latin. Un exemplaire de cette brochure devra être adressé à chacune des sociétés savantes qui existeront alors en Europe.

Dans le cas tout à fait imprévu où les efforts de la science ne parviendraient pas à ranimer M. le colonel, tous mes biens retourneraient à Nicolas Meiser, seul parent qui me reste.

JEAN MEISER, D. M.

VIII

COMMENT NICOLAS MEISER, NEVEU DE JEAN MEISER, AVAIT EXÉCUTÉ LE TESTAMENT DE SON ONCLE.

Le docteur Hirtz de Berlin, qui avait copié ce testament lui-même, s'excusa fort obligeamment de ne l'avoir pas envoyé plus tôt. Ses affaires l'avaient contraint de voyager loin de la capitale. En passant par Dantzig, il s'était donné le plaisir de visiter M. Nicolas Meiser, ancien brasseur, richissime propriétaire et gros rentier, actuellement âgé de soixante-six ans. Ce vieillard se rappelait fort bien la mort et le testament de son oncle, le savant ; mais il n'en parlait pas sans une certaine répugnance. Il affirmait d'ailleurs qu'aussitôt après le décès de Jean Meiser, il avait rassemblé dix médecins de Dantzig autour de la momie du colonel ; il montrait même une déclaration unanime de ces messieurs, attestant qu'un homme desséché à l'étuve ne peut en aucune façon ni par aucun moyen renaître à la vie. Ce certificat, rédigé par les adversaires et les ennemis du défunt, ne faisait nulle mention du mémoire annexé au testament. Nicolas Meiser jurait ses grands dieux (mais non sans rougir visiblement) que cet écrit concernant les procédés à suivre pour ressusciter le colonel, n'avait jamais été connu de lui ni de sa femme. Interrogé sur les raisons qui avaient pu le porter à se dessaisir d'un dépôt aussi précieux que le corps de M. Fougas, il disait l'avoir conservé quinze ans dans sa maison avec tous les respects et tous les soins imaginables ; mais au bout de ce temps obsédé de visions et réveillé presque toutes les nuits par le fantôme du colonel qui venait lui tirer les pieds, il s'était décidé à le vendre pour vingt écus à un amateur de Berlin. Depuis qu'il était débarrassé de ce triste voisinage, il dormait beaucoup mieux, mais pas encore tout à fait bien, car il lui avait été impossible d'oublier la figure du colonel.

A ces renseignements, M. Hirtz, médecin de S. A. R. le prince régent de Prusse, ajouta quelques mots en son nom personnel. Il ne croyait pas que la résurrection d'un homme sain et desséché avec précaution fût impossible en théorie ; il pensait même que le procédé de dessiccation indiqué par l'illustre Jean Meiser était le meilleur à suivre. Mais dans le cas présent, il ne lui paraissait pas vraisemblable que le colonel Fougas pût être rappelé à la vie ; les influences atmosphériques et les variations de température qu'il avait subies durant un espace de quarante-six ans devaient avoir altéré les humeurs et les tissus.

C'était aussi le sentiment de M. Renault et de son fils. Pour calmer un peu l'exaltation de Clémentine, ils lui lurent les derniers paragraphes de la lettre de M. Hirtz. On lui cacha le testament de Jean Meiser, qui n'aurait pu que lui échauffer la tête. Mais cette imagination fermentait sans relâche, quoi qu'en fit pour l'assoupir. Clémentine recherchait maintenant la compagnie du docteur Martout ; elle discutait avec lui, elle voulait voir des expériences sur la résurrection des rotifères. Rentré chez elle, elle pensait un peu à Léon et beaucoup au colonel. Le projet de mariage tenait toujours, mais personne n'osait parler de la publication des bans. Aux tendresses les plus touchantes de son futur, la jeune fiancée répondait par des discussions sur le principe vital. Ses visites dans la maison Renault ne s'adressaient pas aux